

N° 399

Mars

Avril

2017

infos

communales

Baelen - Membach



Nouvelle rubrique :
Parole à...
Prescillia
Forthomme

Dossier:

50 ans de gymnastique à Baelen

Histoire

Honthem

Nature

Les plantes invasives

En bref

- Relance du groupe de travail Intergénérationnel
- Nouveaux critères pour les photos de carte d'identité
- Accédez au Registre national via internet



Mérites 2016 : les lauréats





Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable au numéro unique : **1733**.

La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h.**

En semaine, le numéro pour contacter le médecin généraliste de garde est le 087/33.87.00, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg	
DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt	
ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCIEN Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoit	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen	
FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Le 4 février dernier, Rose-Marie Parée-Passelecq nous quittait après un long combat contre la maladie.

Rose-Marie siégeait au conseil communal depuis décembre 2006. En sa qualité de cheffe de groupe de la liste Union, elle était sans conteste la pierre angulaire de ce groupe d'opposition.

Volontaire et combative, elle contribuait à sa manière au débat contradictoire nécessaire au bon fonctionnement d'un conseil communal.

Je réitère toutes mes condoléances à son époux, à ses enfants et à tous leurs proches.

2017 sera une année prospère en matière de travaux sur le territoire de notre commune :

- L'aménagement du cœur du village de Baelen
- La réfection avec pose d'égouts des voiries Oeveren et Plein-Vent
- La construction d'un nouveau hall pour le service des travaux
- La rénovation de la maison du Thier (ancienne maison communale) avec la création de quatre appartements
- La liaison entre le parc communal et le chemin de la Joie

Je suis conscient que certains de ces travaux vont engendrer des problèmes de mobilité au centre du village mais tout sera mis en œuvre afin de limiter les inconvénients inhérents à ce type de chantier.

En fonction du planning des travaux, vous serez informés en temps voulu des rues inaccessibles, des déviations mises en place et autres accommodements nécessaires.

Pour que cette information soit optimale, un groupe de travail « communication » s'est mis en place au sein de la CLDR (Commission locale de développement rural) en partenariat avec l'administration communale. Toutes les informations seront accessibles via une page Facebook spécialement créée à cet effet, sur le site de la commune et, si besoin est, une information spécifique sera adressée aux riverains.

Je compte bien évidemment sur votre compréhension et aussi sur votre collaboration pour nous informer d'éventuels problèmes ponctuels qui pourraient occasionner des soucis.

L'administration reste également en contact avec les sociétés locales qui ont prévu des manifestations durant cette période afin que celles-ci puissent être organisées sans trop de désagréments.

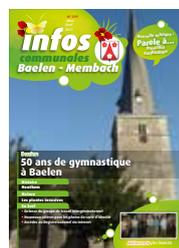
On pense bien sûr aux importantes manifestations prévues à l'occasion du 300^{ème} anniversaire de la Saint-Paul, de la course cycliste de la Kermesse, du Jogging et de la Brocante de la rue Longue.

En cette fin d'hiver, je tiens une nouvelle fois à remercier tous les ouvriers communaux qui, nuit et jour, ont mis tout en œuvre pour que les routes enneigées et verglacées restent praticables.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle saison printanière riche en projets divers et aux enfants de belles vacances de printemps...



Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Administration communale de Baelen · rue de la Régence 1 · 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 · Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel
Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination: Maurice FYON

Prochaine édition: mai-juin 2017 distribué vers le 8 mai 2017

Date limite de remise des documents: 15 avril 2017.

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
 Mercredi 8h30 - 12h
Judi 8h30 - 12h et 14h - 16h
 Vendredi 8h30 - 12h
 Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois).
 Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée
 • le **lundi 17 avril** (Pâques)
 • le **lundi 1er mai** (Fête du Travail)

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (de 9 à 12 h).

ETAT-CIVIL Naissances

Sacha HERZET, Boveroth, 70/A (22/12)
Pascal HERCOT, Honthem, 42 (21/12)
Gioia LO PRESTI, rue du Thier, 13 (21/01)
Marie-Julie CONINX, Chemin du Ruyff, 28/1 (25/01)
Léa FILANSIF, route Jean XXIII, 19/A/1 (26/01)

Mariages

/

Décès

Veronika SCHÄFER, vve de Michael Kratz, rue du Pensionnat, 7 (31/12)
Marie DOBBELSTEYN, vve de Rodolphe Brandt, rue du Pensionnat, 7 (15/01)
Ghislaine KLÜCKERS, vve de Antoine Bertholet, rue du Pensionnat, 7 (17/01)
Marguerite VANWISSEN, épse de René Crutzen, rue Plein-Vent, 3 (24/01)
Rose-Marie PAREE, épse de Etienne Passelecq, Chemin du Giesberg, 4 (04/02)
Thérèse SCHMITZ, vve de Jean Medot, rue du Pensionnat, 7 (08/02)
Paul-Georg KREMER, ép de Margitta Berling, Place Th. Palm, 2 (24/12)
Edgar NIESSEN, Boveroth, 31 (08/01)
Irmgard LAMBERTZ, épse de André Peiffer, rue de la Station, 2 (16/01)
Marie THISSEN, vve de Ghislain Ridelle, rue Braun, 16 (27/01)

PARUTIONS 2017 DU BULLETIN COMMUNAL :

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
mai/juin 2017	15-avr.-17	lundi 8 mai
juillet/août 2017	15-juin-17	lundi 10 juillet
sept/oct 2017	15-août-17	lundi 11 septembre
nov/déc 2017	15-oct.-17	lundi 13 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

OBJETS TROUVES

Renseignements : Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.



REMERCIEMENTS

« On voulait simplement te dire, - Que ton visage et ton sourire, Resteront près de nous - Sur nos chemins. »

En souvenir de **Mathieu Korvorst** (23/06/1940 - 26/12/2016), époux de Berthe Waauff.

Merci d'avoir été proches de nous par votre présence, vos prières et votre amitié.

Née un jour de printemps, avec le nom d'une fleur d'été, elle a été emportée à l'aube d'un jour d'hiver.

*Notre famille vous remercie de tout cœur pour vos marques de sympathie, votre réconfort et vos dons lors du décès de **Madame Marguerite Vanwissen**.*

René Crutzen, ses enfants et sa famille.

Le CPAS de Baelen vous informe :

Une permanence d'aide juridique de première ligne se tiendra, **chaque 3^{ème} vendredi du mois de 13 à 14 heures**, dans le local de l'Agence Locale pour l'Emploi (situé au CPAS, rue de la Régence, 6).

Il s'agit d'une permanence d'informations accessible gratuitement à tous.

Un avocat se tiendra à votre disposition pour une brève consultation : premier conseil, avis, orientation vers un avocat spécialisé, ...

Les prochaines permanences auront lieu les vendredis 17/03, 21/04, 19/05, 16/06, 15/09, 20/10, 17/11 et 15/12/2017 de 13 à 14 heures (pas de permanence durant les mois de juillet et août 2017).



Poste de Police de Baelen

Tél. : 087/76.66.71

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30 • **Mercredi, vendredi** : de 15h00 à 17h00

1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.) **En cas d'urgence, formez le 101**



Postes de garde
Hausärztlicher
Bereitschaftsdienst

NEU



Mein Hausarzt

An Wochenenden und an Feiertagen

Eine zentrale Telefonnummer : 1733

WANN ?

- **An Wochenenden :**
Freitag 19 Uhr
bis Montag 8 Uhr.
- **An Feiertagen :**
Vorabend des Feiertags
ab 19 Uhr bis nachfolgender
Werktag 8 Uhr.

WIE ?

- Nur auf Termin.
- Konventionierte Tarife.
- Bancontact.
- Soziales Taxi (nur tagsüber).
- An Wochentagen, von montags
bis donnerstags einschliesslich,
nehmen sie weiterhin Kontakt mit
Ihrem Hausarzt auf.



POSTES
de GARDE

À partir du
6 mars 2015



Mon médecin

les week-ends et jours fériés

Un numéro unique : 1733

QUAND ?

- **Les weekends :**
du vendredi 19h
au lundi 8h du matin.
- **Les jours fériés légaux :**
de la veille dès 19h
au lendemain 8h.

COMMENT ?

- Uniquement sur rendez-vous.
- Tarif conventionné.
- Bancontact.
- Taxi social en journée.
- **En semaine, rien ne change**
et vous contacterez votre
médecin comme d'habitude.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

A Baelen et à Membach, le jour de collecte des déchets est le LUNDI :

chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).
Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue **le dimanche après 18h ou le lundi avant 6h.**



Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30-12h et 13h30-16h00
Mardi	8h30-12h • Après-midi RDV
Mercredi	8h30-12h et 13h30-16h00
Judi	8h30-12h • Après-midi RDV
Vendredi	8h30-12h • Après-midi RDV

Maison de l'Emploi de Welkenraedt, Plombières, Baelen

Place des Combattants, 21
4840 WELKENRAEDT 087/69.32.00
maisondelemploi.welkenraedt@forem.be



Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI • Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 • Fax : 04/230.11.20
www.spi.be

■ **Distribution du bulletin communal**

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ **Faire paraître de l'info dans le bulletin communal**

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletincommunal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (0476/40.67.14).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !



Votre commune est également sur facebook !

■ **Accédez au Registre national via internet**

Vous souhaitez obtenir une composition de ménage, un certificat de résidence sans devoir vous déplacer à la commune ? L'application internet « Mon Dossier » a été développée par le Service public fédéral intérieur. Elle vous donne accès gratuitement à votre dossier au Registre national des personnes physiques.

Grâce à cette application, vous pouvez entre autres vérifier vos données reprises dans le Registre national et **consulter, télécharger ou encore imprimer certaines attestations** (certificat de composition de ménage, d'inscription, de vie, de nationalité, de résidence). Ces documents ont la même valeur légale que lorsqu'ils sont retirés à l'administration communale. Il vous est donc possible d'obtenir directement et au moment qui vous convient les documents

dont vous avez besoin. Vous épargnez ainsi un trajet, du temps et de l'argent ! L'application « Mon Dossier » est accessible à l'adresse suivante : <https://mondossier.rn.fgov.be>

Comment ?

Pour accéder à l'application, vous devez introduire votre eID dans un lecteur de cartes et encoder votre code pin. Cette opération permet de vous identifier. Si vous reliez votre ordinateur à un lecteur de cartes pour la 1ère fois, vous devrez aussi installer le logiciel fourni gratuitement par le service public fédéral et téléchargeable sur le site <http://eid.belgium.be>.

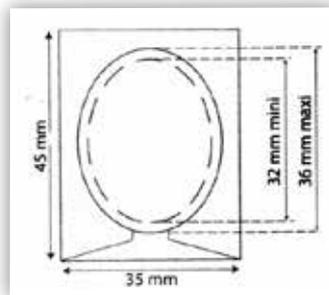


Une fois connecté à l'application et identifié grâce à votre eID, vous pouvez sélectionner dans le menu de gauche l'opération que vous souhaitez. Facile, rapide et gratuit !

■ **Les cartes d'identité électroniques - eID**

L'eID est la carte d'identité électronique des Belges. Elle permet de s'identifier pour prouver son identité, sa nationalité, son âge..., s'authentifier de manière électronique et signer électroniquement certains documents. Elle est délivrée à tout Belge lorsqu'il atteint l'âge de 12 ans. Un titre de séjour avec les mêmes caractéristiques est également disponible pour les étrangers résidant en Belgique, tandis que les enfants belges peuvent obtenir la Kids-ID, également avec puce et photo.

A partir de la fin mars 2017, les photos d'identité seront scannées et enregistrées directement à la commune. Elles devront répondre aux normes de l'OACI, afin de pouvoir par la suite être exploitées par un logiciel spécial lors des contrôles d'identité, aux passages des frontières par exemple.



Comme c'est déjà le cas pour les passeports, la photo destinée à votre nouvelle carte d'identité devra répondre aux critères ci-dessous pour pouvoir être enregistrée :

- Récente (moins de 6 mois) et ressemblante (donc impérativement différente de la photo qui figure sur la carte à renouveler)
- qualité professionnelle, format: 45 x 35 mm, sans bord blanc
- la photo doit montrer la totalité de la tête, elle doit être prise de face et la tête doit se

trouver au milieu de la photo

- en couleur, sur fond blanc et uni
- photo propre et inutilisée
- si deux photos sont exigées (titre de séjour pour étranger), celles-ci doivent être identiques

Attention, les photos qui ne répondent pas à ces critères ne pourront pas être scannées, rendant impossible le renouvellement de la carte d'identité !

Pour les Kids-ID, les critères et la procédure sont identiques, mais le logiciel prévoit plus de souplesse pour les enfants de moins de 6 ans.

Pour plus d'info, rendez-vous sur le site internet communal, www.baelen.be. Vous y trouverez, dans la rubrique « services communaux », plus de détails sur les critères auxquels doivent répondre les photos d'identité.



■ **Somnolence au volant : nouvelle campagne de sensibilisation**

La somnolence est responsable de 10 à 20 % des accidents mortels sur nos routes et de 20 à 30 % des accidents mortels sur autoroute. Ça n'arrive pas qu'aux autres ! Apprenez à reconnaître les premiers signes de fatigue et faites une pause !



Que faire pour se remettre en forme ?

La seule solution efficace pour lutter contre la somnolence au volant est de faire une courte sieste (15-20 minutes) éventuellement après avoir consommé un café. Les 15 à 20 minutes correspondent au délai nécessaire pour que l'absorption de la caféine puisse faire son effet. Même si environ 60 % des conducteurs wallons pensent que la sieste représente un moyen efficace, beaucoup d'entre eux restent

cependant partisans de solutions qui ne fonctionnent pas comme refroidir l'habitacle (56 %), parler à un passager (42 %) ou encore augmenter le volume de la musique (27 %).



Mieux vaut prévenir que guérir...

Quelques petits conseils peuvent par ailleurs être appliqués pour éviter de piquer du nez.

- Eviter de mettre le chauffage à fond, aérer le véhicule et régler correctement la ventilation.
- En cas de prise de médicaments, toujours vérifier qu'ils n'ont pas d'impact sur la capacité à conduire.
- Avoir une bonne hygiène de sommeil : l'accumulation de nuits trop courtes accroît le risque de somnolence. Un conducteur ayant dormi 5 heures en moyenne par nuit pendant quelques jours consécutifs risque 6 fois plus d'avoir un accident qu'un conducteur qui a dormi 8 heures en moyenne.
- Les personnes souffrant de troubles non traités comme des apnées du sommeil sont plus sujettes aux risques de somnolence. Mieux vaut consulter un médecin en cas de doute.

Avant un long trajet

- Planifier son trajet et prévoir des pauses de 15 minutes toutes les 2 heures.
- Adopter une bonne hygiène de vie avant le départ : une nuit de sommeil d'au moins 8 heures.
- Eviter les repas trop lourds avant de prendre la route ou au cours du trajet.
- Ne pas consommer d'alcool.
- Se montrer particulièrement vigilant entre 2 heures et 5 heures et entre 13 heures et 16 heures car il s'agit des périodes les plus propices à l'endormissement. Evidemment, ces horaires restent risqués même si on effectue un petit trajet pour rentrer chez soi après le travail ou après une sortie entre amis !



Une belle soirée pour mettre à l'honneur nos lauréats !

Mérites 2016 : les lauréats

Le 18 février dernier, la soirée de remise des Mérites 2016 a mis à l'honneur les candidats aux récompenses dans 3 domaines. Ils avaient tous vécu une année 2016 particulière, que ce soit au niveau sportif, culturel/associatif ou dévouement. Au cours de cette soirée conviviale, les votes des personnes présentes ont été ajoutés à ceux de la commission sports et loisirs, qui s'était réunie quelques jours auparavant, pour déterminer les lauréats de cette année. Voici quelques détails sur les gagnants du trophée.

Le Mérite sportif a été attribué à **JEAN-FRANCOIS DEBERG**

Champion de handbike, Jean-François Deberg a participé en 2016 aux jeux paralympiques de Rio, où il a décroché la médaille de bronze en course relais et la 4^{ème} place en individuel. Vous avez pu faire la connaissance de cet athlète de 32 ans dans notre précédent bulletin communal. Il pratique le handbike depuis 2007. Vous l'avez sans doute déjà vu passer, il s'entraîne beaucoup dans la région ! Il fait partie du top 3 mondial depuis 2013 et a été champion du monde en 2015. Outre la médaille de bronze de Rio, il a également obtenu en 2016 la médaille de bronze au championnat du monde de handbike, qui se déroulait en Espagne.

PIERRE ROMBACH a obtenu le Mérite du dévouement local.

La soirée de remise des Mérites fut l'occasion idéale pour remercier le plus fidèle serviteur de St Nicolas de notre commune.

Pendant plus de quatre décennies (44 ans), il a représenté le grand Saint auprès des enfants de Baelen et de Membach. Chaque mois de décembre, à plusieurs reprises, au fil des différentes manifestations organisées pour les enfants du village, il a revêtu le manteau, la mitre, pris la crosse, les souliers dorés, le livre d'or et est passé d'une école à l'autre, d'une salle à l'autre, accompagné de ses anges, accordant tout son temps et son attention à chacun. Il a véritablement incarné saint Nicolas pour le bonheur de plusieurs générations d'enfants du village.

Enfin, **GHISLAIN ROEMERS**, nommé par la Société Royale «Les Fanfares», a reçu le Mérite culturel et associatif.

Le président sortant fait partie de la société de musique depuis pas moins de 57 ans. Tout jeune, le musicien chevronné qu'il est devenu s'est investi dans la gestion de la société puisqu'il a endossé un rôle de commissaire-adjoint dès 1968. Depuis lors, il a officié successivement et sans interruption aux postes de secrétaire-adjoint, de trésorier et de président jusqu'au 14 janvier dernier. Avec un tel actif, le qualifier de « pilier » est un minimum ! Devenu président d'honneur, il partagera encore son expérience et sa sagesse.

« Les Fanfares », qui jouent un rôle particulier dans la vie du village car elles participent à de nombreux événements, souhaitent, grâce au mérite culturel et associatif, le remercier pour sa présence et son dévouement pour sa société.

Nos félicitations à tous les nominés de cette édition 2016, l'important dans ces joutes conviviales n'étant pas de gagner mais de voir ses efforts reconnus et mis en avant !

PROPRETE et TRANQUILLITE PUBLIQUES

A la demande de plusieurs personnes, nous rappelons à tous les propriétaires d'animaux leur devoir civique relatif à la propreté publique ainsi qu'à la tranquillité afin de permettre à chacun de profiter agréablement de son environnement et des espaces publics :

Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

« Déjections canines »

Article 156.2. : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir.

Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« Aboiements intempestifs »

Article 129 : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression.

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage.»

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.



L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET LES DÉASTRES ÉCOLOGIQUES CAUSÉS PAR L'USAGE DES SACS EN PLASTIQUE SONT AVÉRÉS.

LA WALLONIE A DÉCIDÉ D'AGIR !
À PARTIR DU 1ER DÉCEMBRE 2016,
L'USAGE DE SACS DE CAISSE EN PLASTIQUE LÉGER EST INTERDIT.

LES ALTERNANTIVES EXISTENT!

CHANGÉONS NOS HABITUDES,
PAS L'ENVIRONNEMENT.



Wallonie

Calendrier des tests sirènes Seveso

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

En 2017, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15, les **Jeu**di 6 avril 2017 - **Jeu**di 6 juillet 2017 - **Jeu**di 5 octobre 2017

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène.

Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet www.centredecrise.be sous la rubrique Alerte.



50 de gymnastique ANS à Baelen

En 2017, la société de gymnastique « Gymba » célébrera 50 années d'existence. C'est en effet en 1967 que les gymnastes ont commencé à exercer leur sport favori dans le village. Cinquante ans plus tard, la société, toujours aussi dynamique, compte plus de 120 membres. Tous vous donnent rendez-vous en mars et en septembre, pour fêter avec eux cet anniversaire spécial !

Les débuts

La Société de Gymnastique de Baelen est née à l'initiative du bourgmestre de l'époque, Isidore Schoonbroodt. Celui-ci avait en effet constaté que la commune ne proposait pas d'activité sportive pour les filles, alors que le club de football rassemblait de nombreux garçons du village. Monsieur Schoonbroodt eut donc un jour l'idée de créer une société de gymnastique, qui permettrait aux filles de ne plus être en reste.

À cette fin, il convia Mathieu Errens, président du Groupement des Trois Frontières, Marguerite Generet-Gouder, monitrice et directrice de la Société de gymnastique « La Concorde » de Welkenraedt, René Rahxon, échevin baelennois et François Huppertz, Baelenois également, et leur proposa d'offrir aux filles l'occasion de pratiquer un sport dans le village pour s'épanouir physiquement et rester en forme.

D'emblée, l'idée fut appuyée et, quelques jours plus tard, un toutes-boîtes battait le rappel. On dénombra une soixantaine de réponses, quarante-cinq de filles et une quinzaine de garçons. La société était lancée, avec à sa tête un tout premier comité composé de René Rahxon, président, François Huppertz, secrétaire-trésorier et Elly Baltus-Mathar, commissaire. Au départ, il n'y avait qu'une seule monitrice diplômée, Mme Generet. Quelques jeunes du village suivirent alors des cours pour obtenir le brevet de moniteur délivré par la fédération catholique de gymnastique.



Au début, on ne peut pas dire que ce fut facile, à commencer par les infrastructures : la première salle de gym fut la toute petite salle de l'Accueil, dans le parc communal ! Dès 1968 cependant, les cours de gym se donnèrent dans les locaux de l'ancienne école communale, sur le Thier, avant de migrer vers l'ancienne école des filles, où la classe de Mme Marie Baguette fut mise à disposition pendant quelques années. Heureusement, la construction du Foyer Culturel en 1979 vint à point nommé pour soulager les efforts de ceux qui, tant bien que mal, formaient les gymnastes en vue des nombreuses manifestations locales que régionales auxquelles ils étaient invités. La société de gymnastique prit enfin ses quartiers dans des locaux bien adaptés à la pratique sportive et put dès lors se procurer le matériel adéquat. Depuis, elle a toujours veillé à offrir à ses gymnastes du matériel de qualité répondant aux normes de sécurité les plus pointues.

Un comité dynamique et dévoué

En 1978, M. Huppertz prit la présidence de la société. Le comité lança alors un appel aux volontaires pour venir renforcer l'équipe. Plusieurs personnes répondirent et vinrent étoffer l'effectif dirigeant : M. Gillard puis M. Villeval comme secrétaire, Mme Radermecker-Baltus comme trésorière, et plusieurs nouveaux membres : Mme Wintgens-Corman, Mme Klinkenberg, Mme Pélosy, Mme Lodomez et M. Lambert. Tout ce petit monde de bénévoles encadrait joyeusement les 160 gymnastes, toutes sections confondues, que comptait la société de gymnastique à l'époque.



les monitrices, décorées en 1982 (15^{ème} anniversaire)

Suite au décès de M. Huppertz, en 2000, Alberte Corman devint présidente de la société. Elle occupe toujours ce poste aujourd'hui. Quelques années plus tard, Mme Radermecker-Baltus remplaça M. Villeval au secrétariat. Chantal Suleau, Geneviève et Nicole Corman devinrent commissaires de la société, Nicole s'occupant tout particulièrement du secteur mutuelle et assurances.

Par la suite, en juin 2014, Marie-Louise Radermecker-Baltus remit son poste de trésorière à sa fille Laure et celui de secrétaire à Sylvia Wolter, monitrice des plus motivées. A peine un an plus tard, Laure nous quittait, bien malheureusement, et une maman de gymnaste, Christine Schlossmacher, prit en charge la trésorerie.

Des gymnastes enthousiastes

Durant les premières années d'existence de la société, les gymnastes furent répartis en quatre ou cinq sections, en fonction de leur âge, et encadrés par les monitrices, Chantal et Christiane Suleau et Alberte Corman. Une autre section, de gymnastique individuelle, dont la monitrice était Christiane Baltus, regroupait les meilleurs éléments, les enfants qui appréciaient tout particulièrement les agrès et qui se défendaient bien aux championnats organisés dans la région.



les sections filles et garçons en 1982

Par la suite, de nouvelles monitrices remplacèrent certaines anciennes, comme Nicole et Geneviève Corman, Josiane Demonceau et bien d'autres, Baelennois et Baelenoises d'abord, puis par la suite recrutés dans la région. Les cours s'ouvrirent aux adultes également, avec l'apparition d'un cours de step-aérobic puis d'abdos-fessiers.

La section individuelle, après un temps d'arrêt de quelques années, reprit en 2002, avec des entraînements individuels des gymnastes les plus prometteuses, sous la houlette de deux monitrices, Céline Mullie et Sylvia Wolter. Cette section « compétition » permit à la société d'être à nouveau connue dans le monde des championnats. Ces dernières années, grâce à leur travail et leurs qualités gymniques, les championnes de Gymba ont obtenu de brillants résultats, tant au niveau régional que provincial !



en 2012, une pause durant la compétition

De multiples activités

La force de la société de gymnastique, c'est d'avoir su offrir aux enfants du village une activité à leur niveau. Gymba regroupe de nombreux gymnastes de qualité et porte une attention particulière à la formation des jeunes talents. Mais, loin d'être réservée à l'élite, elle a aussi pour objectif la promotion de la gymnastique pour tous. Elle est accessible à chacun, débutant ou non, et permet de pratiquer un exercice physique en s'amusant. Les cours sont variés et permettent aux enfants de découvrir tous les agrès, de la gymnastique au sol aux barres asymétriques, en passant par la poutre ou les parcours multi-activités.

Chaque année, des petits de maternelle aux plus grands, en passant par les gymnastes de compétition, tous ont l'occasion de présenter à leur famille le fruit de leur travail lors d'une journée de fête qui remporte toujours un vif succès. En 2007, pour marquer les 40 ans d'existence de la société, la formule changea quelque peu, et la traditionnelle « fête de gym » devint après-midi gymnique, permettant de regarder les enfants évoluer comme lors d'un entraînement. Cette nouvelle formule, fort appréciée, permet de réaliser les progrès accomplis par chaque enfant. Ceux-ci se produisent dans la salle et sur la scène, dans une ambiance agréable. Loin de tout esprit de compétition, l'accent est mis sur l'épanouissement dans la gymnastique, la mise en valeur de soi et les progrès individuels réalisés tout au long de la saison.



prêts pour le spectacle en 1984 et en 2003

Dates à retenir en 2017

Le 25 mars, la société de gymnastique vous invite à son après-midi gymnique dès 14h30.

Le 17 septembre, les gymnastes défilent dans la commune. Ils vous invitent ensuite à les rejoindre au Foyer Culturel pour prendre le verre de l'amitié et fêter ensemble les 50 ans d'existence de la société !

Au niveau communal, le club a également collaboré avec l'Adeps et la commune de Baelen durant plusieurs étés dans le cadre d'Été Sport. Les enfants participant aux plaines de vacances ont ainsi pu bénéficier de cours dispensés par une monitrice du club, qui ne ménageait pas ses efforts pour leur faire découvrir la gymnastique sous tous ses aspects. L'action, subsidiée par la Communauté française et supervisée par l'Adeps, pourrait être reconduite dans l'avenir.

Très impliqué dans la vie communale, le club est aussi souvent partant pour participer à différentes manifestations. Ce fut le cas l'an dernier, lors de la journée « Associations en fête », où plusieurs groupes ont fait démonstration de leurs talents sur la scène installée au parc communal.

Enfin, les plus anciens se rappelleront des autres activités qui furent organisées au fil du temps, permettant à la société, toujours avec le soutien de la commune et de l'Adeps, de renouveler son équipement gymnique (différents agrès, tapis et praticable) afin de proposer à ses gymnastes du matériel de pointe et réglementaire. Parmi ces activités, citons le traditionnel souper « moules-boulettes » des années 1990 à 2001, la vente de pasticciòs, de crayons de couleur, de bics ou encore de porte-clés. Merci encore à vous d'avoir répondu généreusement à ces appels !



Depuis 1967, le nombre d'activités sportives ou autres proposées à Baelen a bien évolué, mais le succès de la société de gymnastique ne s'est jamais démenti : avec plus de 120 membres, cette société dynamique est un pilier des loisirs à Baelen ! Profitons de l'occasion pour remercier les moniteurs, monitrices et leurs assistantes pour leur dévouement : Sylvia Wolter, Sylviane Koch, Magali Meyer, Laurent Simons, François Schrynemacker, Geneviève Corman (aide monitrice) et Wendy Schoumacker (aide monitrice). Nous leur souhaitons une belle année jubilaire, suivies de nombreuses autres au service des gymnastes baelenois.

Animations	Repair Café	Défilé mode 100% récup	Ateliers créatifs
Concours du Juste Prix	Petite restauration	Promotions	Jeux

Samedi 6 mai 2017 - 10h à 17h
FÊTE DE LA RÉCUP'
 Venez vous mettre au vert...
 Informations et programme : www.facebook.com/dbao.3R

3R Récupération Réemploi Recyclage
 Rue Mitoyenne 218 - Lontzen
 087 89 08 39 - [dbao.3R](https://www.facebook.com/dbao.3R)



Nouveau dans votre administration communale :

une cabine pour réaliser vos photos d'identité.

6€ pour 6 photos

Accessible durant les heures d'ouverture de l'administration.

SOUTENIR LES 3R PAR VOS DONNS, C'EST SOUTENIR DES EMPLOIS LOCAUX ET UN PROJET DE RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE.

Déposez vos vêtements, accessoires et mobilier encore en bon état :

- Rue Drève Rouge 1 à Herbesthal
- Du lundi au samedi de 8h30 à 16h30
- Bulle à textile devant l'Ecole Fondamentale d'Henri-Chapelle

SECOND HAND SHOP
 Rue Mitoyenne 218 - Lu-Me-Ve-Sa - 087 89 08 39
 4710 Herbesthal - 10h-17h - [dbao.3R](https://www.facebook.com/dbao.3R)

3R Récupération Réemploi Recyclage
 ENTREPRISE D'INSERTION SOCIALE DE L'ASBL DE BOUCHE À OREILLE

Honthem-Baelen

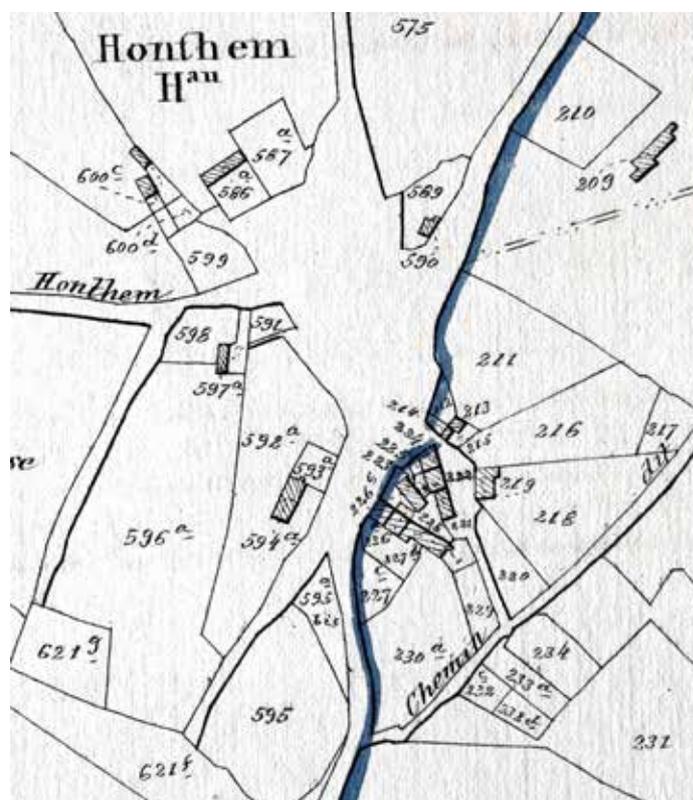
Autrefois, les seigneuries foncières de Groules et de Sainte-Marie se partageaient le territoire de Honthem (Alt. 275m), implanté à l'ouest du centre de Baelen. Ce hameau wallon de Baelen, proche de Limbourg, était traversé par la «voye d'Aix» (la voie qui menait de Limbourg à Aix-la-Chapelle). On pense bien que le tsar de Russie Pierre-le-Grand et l'empereur Joseph II d'Autriche ont emprunté cette route, le premier pour se rendre aux Eaux de Spa, le second pour visiter ses Etats.

En venant de Limbourg, à gauche, essentiellement entre la carrière et la route se trouvaient des bures abandonnées d'où on extrayait du minerai de fer. A une époque plus récente, l'exploitation des pyrites de fer se révèle d'un grand intérêt en vue de la fabrication de la couperose verte (vitriol), nom ancien du sulfate de fer fort utilisé en teinturerie. A la fin du XVI^e siècle, la production de couperose était de 5441 livres par an et celle de soufre de 5392 livres annuelles pour le site de Honthem.

En 1869, le puits d'extraction atteint 70 m et une machine à vapeur de 12 CV y est installée. Les 18 ouvriers occupés ont extrait 268000 kg de pyrite valant 6718 francs. Recouvert d'un étang après la guerre 40/45, aujourd'hui l'espace a été comblé au niveau de la route. Les anciens fours à chaux de la société Ougrée-Marihaye, la carrière et l'ancienne gare de Dolhain-Vicinal (Baelen) se situent en contrebas, le long du chemin de fer et du ruisseau du Ruyff qui sert de limite entre Baelen et Bilstain (Limbourg).

Le noyau de ce charmant hameau est formé de quelques habitations des XVII^e et XVIII^e siècles, serrées et imbriquées les unes dans les autres, où les moellons de calcaire dominant. Beaucoup d'ouvertures restent encore intactes de nos jours. De nombreuses constructions récentes sont venues agrandir le hameau en direction de Heggen et en direction du Calvaire (sur les Roches). Honthem ? Un joli hameau bien ancré dans l'histoire de Baelen !

André Hauglustaine, Camille Meessen



Extrait du plan Popp de Baelen, +/- 1845

Sources:

Sources : Arsène Buchet, Limbourg et ses environs. 1940
Bailus, Mélanges. 1988



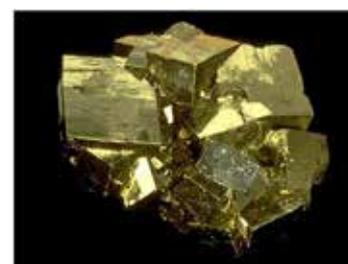
Vieille façade



Ancienne porte cochère



Linteau cintré, millésimé 1641



Pyrite de fer



Prescillia Forthomme

Née à Baelen 19 ans
Habite à Membach depuis 14 ans

Activité :

Auteur et interprète

Fait marquant :

Participante à l'édition 2016 de The Voice

Nouvelle rubrique :
Parole à...
Prescillia
Forthomme

Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer à The Voice ?

Je fais de la musique depuis que j'ai six ans mais je n'avais jusque-là participé qu'à de petites festivités locales. J'avais envie de recevoir un avis professionnel à propos de mon chant et de ma conduite musicale. Allais-je pouvoir aller plus loin ? Y avait-il une route pour moi dans la musique ? C'est pour avoir une réponse à ces questions que je me suis lancée dans The Voice !

Comment arrive-t-on dans une telle émission ?

Après quelques hésitations, j'ai enregistré une vidéo dans ma chambre avec ma webcam et je me suis inscrite sur le site de la RTBF. Qui ne tente rien n'a rien ! J'étais en vacances lorsque l'on m'a annoncé ma sélection. Je n'ai pas vu l'e-mail directement, mais j'ai heureusement pu participer aux deux présélections suivantes pour finalement arriver aux Blinds (NDLR : auditions à l'aveugle retransmises dans l'émission). J'ai alors un peu paniqué, les choses devenaient sérieuses !

J'ai également été sélectionnée pour The Voice en France, mais j'ai préféré privilégier mon pays.

Comment avez-vous vécu l'expérience The Voice ?

Une fois arrivée aux Blinds, les gens ont vu que j'avais un style à part, ne fût-ce qu'avec mes cheveux et mon accent liégeois. Sans me vanter, je pense que ça a pu faire une différence. Je n'oublierai jamais cette expérience, avec les coaches mais aussi le coach vocal, Nico. J'adore la musique et cette expérience humaine et artistique m'a apporté énormément.

Comment avez-vous vécu cette soudaine notoriété ?

Avec beaucoup de stress ! Je n'étais jamais passée devant des caméras, n'avais jamais donné d'interview et n'avais jamais pris de cours de chant. Il m'est arrivé de me demander si j'étais vraiment à ma place, si c'était vraiment ce que je voulais faire plus tard. Allais-je continuer dans la musique ou bien reprendre ma vie d'avant ? C'est seulement après l'émission que j'ai compris que j'étais faite pour la musique. C'est un métier difficile, mais The Voice m'a apporté la certitude que c'était celui que je voulais faire.

Quelles sont vos autres passions ?

J'ai fait de la danse quand j'étais plus jeune, du hip hop, du reggaeton, etc. Je suis également passionnée par la cuisine.

Au niveau professionnel, après un apprentissage en vente, j'ai travaillé dans plusieurs domaines : restauration, magasins de chaussures, grandes surfaces. J'ai fait un peu de tout ! J'envisage maintenant de me lancer dans l'esthétique. J'ai donc plusieurs projets à mettre en place cette année !



Quels sont vos conseils pour les chanteurs en herbe qui souhaitent lancer leur carrière ?

Il y a beaucoup de conseils à donner, mais celui que j'aimerais plus particulièrement souligner, c'est qu'il faut pouvoir accepter la critique. Dès qu'on sort un peu de l'ordinaire, on en reçoit beaucoup, j'ai vécu cela. Certains faisaient des commentaires négatifs sur mes cheveux, d'autres estimaient que j'étais prétentieuse. J'ai assez mal vécu cette situation. Mon coach m'a alors conseillé d'accepter ces reproches pour pouvoir avancer et devenir plus forte.

Vous produisez-vous parfois dans la région ?

J'ai participé à un festival pour auteurs/compositeurs à Visé, le Friends Music Show, au mois de février. Je ne compose pas mes mélodies mais j'écris mes chansons, ce qui m'a donné accès à cet événement qui fut une réussite. Je pense également bientôt me produire dans la région pour présenter mon nouveau single et normalement mon album, tous deux en préparation. J'aime toucher à tous les styles musicaux, mon registre est très large. Mon premier single sera dans un style « progressive house electro ». Des collaborations sont en cours avec des artistes à Paris et à Berlin dans des styles très différents.

Vous avez été nominée pour le Mérite culturel et associatif baelenois 2016, quelle a été votre réaction en l'apprenant ?

Ce fut un choc, j'étais vraiment très heureuse ! Au moment de The Voice, je n'ai pas eu beaucoup d'échos des réactions à Baelen et à Membach. Un jour en rentrant du travail, mon père m'a annoncé ma nomination, ça m'a vraiment fait chaud au cœur. C'est mon village, je suis honorée de pouvoir participer à cette cérémonie (NDLR : à l'heure d'écrire ces lignes, la remise des mérites n'avait pas encore eu lieu).



A.S.

Les plantes invasives

Le long des chemins ou sur les rives de beaucoup de cours d'eau en Wallonie, nous avons affaire à des espèces végétales que l'on appelle plantes « invasives ». Qu'entend-on par là ?

Sont considérées comme invasives les espèces végétales qui prolifèrent au détriment des espèces indigènes. Il ne faut cependant pas confondre avec les plantes envahissantes comme les orties, ronces ou joncs : celles-ci, contrairement aux premières, ont leurs parasites, leurs prédateurs, et sont régulées naturellement.

Parmi les invasives, la plus spectaculaire est sans aucun doute **la grande Berce du Caucase**.



Cette plante peut atteindre une hauteur de 3,5m avec des feuilles de 1m. Elle possède des tiges épaisses et creuses. Ses feuilles sont profondément découpées en 3 à 5 divisions. Les fleurs forment de grandes ombelles blanches qui peuvent atteindre 50 cm de diamètre.

La propagation de cette espèce est fulgurante : une seule plante peut produire

entre 10.000 et 15.000 graines qui survivent jusqu'à 3 ou 4 ans avant de germer. La plante fleurit à partir de la 3e année après la germination, ce qui la rend assez discrète les 3 premières années mais bien présente.

Son grand danger, ce sont les brûlures qu'elle provoque lorsqu'on l'approche. Surtout, défense de toucher !!! Elle contient des substances toxiques activées par la lumière solaire, rendant la peau sensible au soleil. Il suffit d'effleurer la plante pour avoir des lésions. Si votre peau entre en contact avec le suc de la berce, sous l'effet de la lumière du soleil, elle va rougir (comme une brûlure) et se couvrir de cloques après un ou deux jours. Ces brûlures sont fort douloureuses. Après guérison, des taches brunes peuvent subsister pendant plusieurs mois. Mieux vaut consulter un médecin si vous avez été en contact avec cette plante.

Une autre espèce tout aussi envahissante, qui prolifère le long de la Vesdre : **la Renouée du Japon**.



Elle se présente sous forme de tiges dressées en touffes. Les tiges sont creuses avec des nœuds apparents comme le bambou. Elle atteint une hauteur d'environ 2m, se ramifie et s'étale au sommet. Ses feuilles sont opposées et de grande taille. D'août à octobre, elle présente des fleurs blanches réunies en grappes très décoratives. Elle se propage par rhizomes (un morceau de 5gr suffit pour donner une nouvelle pousse). Son abondance empêche la lumière de pénétrer, entraînant le désert total à ses pieds, c'est

pourquoi la renouée du Japon est une ennemie de la biodiversité. Elle fut introduite d'Asie au XIXe siècle comme plante ornementale et

mellifère mais maintenant on la trouve partout le long des routes, voies ferrées, terrains vagues, berges de rivières.

Pour éviter sa propagation, il faut creuser et essayer d'enlever le rhizome (racine). Cette opération n'est possible que sur les jeunes plants car plus tard les racines peuvent descendre jusqu'à 3 mètres de profondeur. Les plus grandes plantes doivent être fauchées chaque fois qu'elles atteignent 30-40 cm afin de les affaiblir.

La plante permet de fabriquer des nichoirs à insectes grâce aux tiges creuses. Pour ce faire, il suffit de réaliser un petit fagot d'une dizaine de cm de long avec des tiges de différents diamètres que l'on aura pris la peine de faire préalablement sécher.

Enfin, voici une troisième espèce invasive que l'on rencontre fréquemment : **la Balsamine de l'Himalaya**, autrement appelée l'impatiente glanduleuse.

Il s'agit d'une plante vigoureuse qui porte des feuilles opposées, dentées, avec des fleurs en grappes roses, rouges ou pourpres. Les fruits sont des capsules en forme de goutte d'eau de 2 -3 cm de long. Lorsque ceux-ci sont bien mûrs, il suffit d'effleurer la plante pour qu'ils éclatent violemment, projetant les graines au loin. C'est cette « impatience » à se ressemer qui a valu son nom à la plante. Originaire de l'Himalaya, comme son nom l'indique, elle a été importée début du siècle dernier par un botaniste anglais. Elle affectionne les sols riches le long des cours d'eau et forme de grands buissons



Pour en être débarrassé, il faut la faucher avant la floraison.

On pourrait encore citer le Buddleia, autrement appelé « arbre à papillons », importé de Chine comme plante ornementale.

Il n'est pas encore vraiment considéré comme invasif en Belgique mais plutôt comme une espèce surveillée par la Région Wallonne car il devient difficile à contenir. Chaque fleur contient des centaines de capsules qui renferment elles-mêmes en moyenne une quarantaine de graines, ce qui donne pour une plante de 3 m de haut quelques milliers de semences qui vont se propager soit dans le vent, l'eau ou accrochées dans la fourrure des animaux. Les graines ont un grand pouvoir de germination ; c'est ainsi que se colonisent les bords de routes, rivières ou voies ferrées. S'il est vrai que les papillons apprécient le nectar et le pollen des fleurs du Buddleia, on pourrait tempérer en disant qu'aucune chenille ne consomme les feuilles et qu'il occupe la niche écologique d'autres espèces autochtones.

La Région Wallonne et l'institut agronome de Gembloux ont pris des mesures afin d'éradiquer les plantes invasives car, si on laisse ces végétaux coloniser les berges de la Vesdre sans rien faire, à terme les autres plantes pourraient disparaître. A l'heure où on parle beaucoup de biodiversité, il est préférable d'intervenir pour éviter ce phénomène invasif.

Desart Christian, guide nature



Groupe de travail « Intergénérationnel »

La commission locale de développement rural (CLDR) a décidé, lors de sa réunion du 30 janvier, de **relancer le groupe de travail (GT) « Intergénérationnel »**. Ce GT, après avoir fonctionné efficacement pendant près de deux ans, avait cessé ses activités pour des raisons indépendantes des membres de la CLDR.

Nous souhaitons inviter tous les villageois qui pensent qu'il est important que nos plus jeunes et nos aînés se rencontrent régulièrement et s'enrichissent mutuellement à nous rejoindre dans ce GT. Nos activités pourront se développer avec tous les acteurs liés à ces deux tranches d'âge aussi bien à Baelen qu'à Membach. Nous examinerons ensemble les activités qui ont bien fonctionné par le passé (jardinage, bricolage, rencontres entre les résidents du home et les écoles, etc.) et celles qui étaient encore à l'état de projet (chorale, pétanque, etc.), pour voir s'il est intéressant de les activer ou réactiver, mais nous serons, bien sûr, attentifs à toute nouvelle initiative.

Si, vous aussi, vous pensez qu'il est important de renforcer nos liens avec ceux qui font partie des tranches d'âge extrêmes et souvent fragilisés dans nos sociétés, alors, venez partager avec nous votre enthousiasme et votre dynamisme !

Notre première réunion aura lieu le mercredi 22 mars dans les locaux de l'administration communale de Baelen.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Nathalie Thönnissen au n° 0486/90.23.63, Jean-Marie Beckers au n°0475/49.95.94 ou Marie-Paule Goblet au 0486/20.54.57 afin que nous puissions vous y inviter.

Avec vos idées, votre énergie et votre enthousiasme travaillons ensemble afin de permettre aux différentes générations de se rencontrer et de s'apprécier.

BAELEN

**La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle).
Tél. 087/76.01.23**

La bibliothèque est ouverte :

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 13h30 à 18h30
Vendredi de 15h30 à 17h30,
Samedi de 09h30 à 13h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 13h30 à 18h30
Samedi de 09h30 à 13h30

Ouvert uniquement le mercredi en juillet

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 19.198 ouvrages (livres, jeux, périodiques, multimedia). Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en deans une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Sie hat jetzt Bücher in Deutscher Sprache für Erwachsene, Jugendliche und Kinder.

Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

AGENDA

Date	Détails	Lieu	Horaire	organisateur + infos
14/03/2017	Conférence-atelier condiments, épices, plantes	Baelen, école communale	20h	ACRF, voir annonce
18 et 19/03/2017	Théâtre à Membach: "J'y crois pas!"	Membach, salle St. Jean	20h et 16h	Scène entr'amis, voir article
19/03/2017	Excursion: Pélerinage St Joseph Louvain	dép. Baelen, maison communale	8h30	Pensionnés Baelen, voir article
19/03/2017	Solidari'fête 2017	Saint Jean-Sart	10h-17h	Entraide & Fraternité, voir article
22/03/2017	Atelier produits d'entretien naturels	Baelen, La Cantellerie	18h30-20h30	Commune de Baelen + Contrat de rivière Vesdre, voir article
25/03/2017	Après-midi gymnique	Baelen, Foyer Culturel	14h30	Gymba, voir dossier + annonce
28/03/2017	Conférence d'Yvan Larondelle	Baelen, salle du conseil	20h	L.A.C., voir article
01/04/2017	Cabaret	Baelen, école communale	20h	Groupe Expressions, voir article
02/04/2017	Balade: Eupen	dép. Baelen, maison communale	13h30	Voir article
09/04/2017	Sortie VTT	Baelen, école communale	8h-11h30	Club Cycliste Baelenois, voir article
14/04/2017	Excursion: Viroinval	dép. Baelen, maison communale	7h30	Pensionnés Baelen, voir article
21/04/2017	Cave à bières	Baelen, Foyer Culturel	20h	JBM VBC, voir annonce
22/04/2017	Visite: Anvers	Dép. de Welkenraedt	7h-19h30	L.A.C., voir article
23/04/2017	Jeux interquartiers	Membach, Verger Pierre Wintgens	10h-17h	Commune de Baelen, voir annonce
24/04/2017	Lecture d'une nouvelle	Membach, résidence St. Joseph	14h	Je lis dans ma commune: Baelen
26/04/2017	L'heure du conte	Balen, agora école primaire	14h-15h	Je lis dans ma commune: Baelen
27/04/2017	Inauguration d'une boîte à livres	Membach, place Th. Palm		Je lis dans ma commune: Baelen
29/04/2017	Atelier d'écriture créative	Baelen, bibliothèque	14h-16h30	Je lis dans ma commune: Baelen
30/04 et 01/05/2017	Week-end "cérémonie et réception"	Baelen, Foyer Culturel	11h-18h	Les sept Nains, voir article
06/05/2017	Spectacle de danse	Baelen, Foyer Culturel	18h30	Groupe Expressions, voir article
07/05/2017	Balade: Tiège	dép. Baelen, maison communale	13h30	Voir article
14/05/2017	Premières communions	Baelen		Voir liste





Avis aux personnes et organisateurs de BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.



Le Patro Saint-Paul de Baelen-Membach a besoin de VOUS !

Comme tous les ans, Joyvalle lance sa campagne de collecte de vignettes pour offrir du lait et jus d'orange Appelsientje aux mouvements de jeunesse. Nous avons donc besoin de vous pour en récolter un maximum et ainsi offrir ces boissons à nos jeunes durant notre grand camp 2017.

👉 Comment faire pour nous aider ?

1. Récupérer les coins JAUNES des boîtes de lait **Joyvalle** et jus d'orange **Appelsientje**.
2. Apporter les vignettes jaunes à notre mouvement de jeunesse.

👉 Où déposer les vignettes ?

1. Chez Pauline Koop : Pingeren 19, 4837 Baelen.
2. Dans la boîte aux lettres située au local Patro (l'ancienne maison des maternelles de l'école de Baelen)

🕒 Jusque quand ?

Vous avez jusqu'au 28 mai 2017 pour nous apporter vos vignettes.

👉 Quel sera notre gain ?

Nous aurons droit à 1 litre de lait ou de jus d'orange par 10 vignettes épargnées. Si nous récoltons beaucoup de vignettes, nous pouvons aussi gagner divers cadeaux.

👉 Besoin de plus d'informations ?

Contactez Pauline Koop au 0497/89.48.99 ou rejoignez notre événement Facebook « Récolte de vignettes Joyvalle – Patro de Baelen-Membach ».

MERCI d'avance pour votre aide ! On compte sur vous !

Toute l'équipe et les enfants du Patro de Baelen-Membach 😊



Ces enfants ont toujours besoin de nous.

En 2017, 31 années après la catastrophe de Tchernobyl, la santé des enfants est toujours mise en danger par une pollution sournoise qui mine le sol des régions contaminées.

Au cours des 9 dernières années, nous avons fait contrôler le taux de caesium 137 qui s'accumule dans leur organisme. Ce contrôle s'effectue à l'Institut Belrad à Minsk au départ de l'enfant et à son retour (voir les résultats sur notre site : www.aset.be/pourquoi-accueillir-un-enfant-victime-de-tchernobyl)

Les résultats prouvent à suffisance que : **un séjour de quatre semaines dans notre région permet à l'enfant de reconstituer son système immunitaire gravement affaibli par les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl.**

Ci-contre, les enfants du 1er des 3 cars de juillet 2015.

Chaque maman biélorusse espère que son enfant pourra profiter de l'amélioration de son état de santé. Faites partie de nos familles d'accueil. Une période de quatre semaines de vie à partager soit en juillet, soit en août demande peu de dépenses.

En 2017, pour la 27^{ème} fois, notre association accueillera des enfants biélorusses en Belgique. N'hésitez pas, notre association « ASET : Accueil – Santé – Enfants de Tchernobyl », située à Herve en Province de Liège, est à votre disposition pour vous fournir un maximum de renseignements. Nous nous ferons un plaisir de vous rencontrer.

Josine Deru au 087/46.89.93 ou 0476/48.42.00

Colette Claus au 0494/71 75 09

Léona Boverie : 0479/78.12.22

Par e-mail : aset@skynet.be

En visitant notre site Internet : <http://www.aset.be>

THÉÂTRE À MEMBACH

Le groupe de théâtre « *Scène entr'amis* » de Membach a le plaisir de vous inviter à son prochain spectacle

J'Y CROIX PAS !

Comédie en 3 actes de Noël PIERCY

Deux représentations en la salle ST JEAN de MEMBACH

SAMEDI 18 MARS 2017 à 20:00 heures • DIMANCHE 19 MARS 2017 à 16:00 heures

Mise en scène: Eliane DUMOULIN-BECKERS

Au couvent des Repentantes, la mère Supérieure accueille des filles perdues ou désespérées, à qui la vie a joué un mauvais tour et qui n'ont trouvé que cet endroit comme ultime refuge. Tout se passe bien, jusqu'au jour où Maurice, condamné à tort à trois ans de prison pour escroquerie (le vrai coupable étant son ex-associé Robert), s'évade et se réfugie au couvent pour échapper à la police

...

Personnages

(par ordre d'arrivée sur scène)

MAURICE	Evadé de prison.	Antoine MATHIEU
Sœur DOROTHEE	Ex prostituée	Christine MATHIEU-PIRENNE
Sœur BEATRICE	Ex championne de karaté	Aurélie DE DIJCKER
MERE SUPERIEURE	Mère supérieure	Chantal THUNUS
Soeur MONIQUE	Ex chanteuse	Tatiana JANSENS
GINETTE	Prostituée	Marie-Christine JORIS
L'EVEQUE	Evêque	Pierre CRUTZEN
ROBERT	Escroc	Pierre CRUTZEN

Costumes et accessoires

David DEJALLE

PREVENTE : 6,00 € à partir du 15.01.2017

chez Alex COOLS, rue du Pensionnat 6
4837 MEMBACH

(087/74 36 22 ou 0478/53 21 63
alexandre.cools@skynet.be)

SOIREE: 6,00 € - enfants de - 12 ans: gratuit.

Le 19 mars 2017 : La Solidari'fête dans notre doyenné

Le projet de cette Solidari'fête est de faire se rencontrer, auprès de Rocael et Léonicia, des producteurs, des agriculteurs et artisans locaux, des associations actrices d'initiatives citoyennes, des consommateurs, bref, des personnes désireuses de partager comme nos partenaires du Guatemala leur envie de « **buén vivir** » (vivre bien, en harmonie avec la terre et ses habitants). Nous y accueillerons **Rocael** et **Leonicia**, mais aussi **Luc Hollands**, un agriculteur « bien de chez nous » et d'autres témoins encore, pour tenter de développer une réflexion sur la solidarité nécessaire entre tous les partenaires du développement durable et pour une meilleure gestion des ressources naturelles, tant au Sud de la planète que chez nous.

PROGRAMME :

10h : Solidari'messe en l'église de St Jean- Sart.

11h30 : apéro sous chapiteau suivi d'un repas solidaire à l'école du village.

De 11h30 à 14 h : découverte ludique d'associations citoyennes et producteurs locaux.

14h : A l'école, projection-découverte du Guatemala et rencontre puis échanges avec Rocael, Leonicia et Luc Hollands, agriculteur de chez nous.

16h30 : inauguration d'une jardinière de légumes à partager et clôture de la journée.

Solidari'fête 2017 

Bien vivre ou (s')épuiser ?

40 JOURS

POUR CHANGER

DÉCOUVREZ LE BUEN VIVIR AU GUATEMALA ET ICI

Le 19 mars de 10 à 17 heures
à l'église et l'école du village de
Saint Jean-Sart



UCL
Université
catholique
de Louvain

Le L.A.C. organise un événement exceptionnel et très intéressant !

Une grande conférence d'un Baelenois de souche et de coeur

Le professeur Yvan Larondelle

Doyen honoraire de la Faculté des Bioingénieurs AGRO Louvain

Chercheur à l'Institut des Sciences de la Vie de l'UCL

CONFÉRENCE « A LA RECHERCHE DES FRUITS MIRACLES » .

Explorer la biodiversité végétale pour y découvrir les composés bioactifs des aliments-santé de demain.

**Mardi 28 mars à 20h,
Salle du Conseil,
Rue de la Régence à Baelen**

Le développement de nouveaux aliments-santé bat son plein à travers le monde et tente de répondre au défi des maladies chroniques de la population mûrissante. La biodiversité naturelle nous offre une impressionnante panoplie de solutions mais sa valorisation nécessite rigueur scientifique et recherches approfondies, mobilisation de tous les acteurs du secteur agro-alimentaire et positionnement éthique fort, ouverture internationale et mises en pratique locales.

Entrée libre (participation aux frais à votre convenance).

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez dès maintenant vous inscrire auprès de Nathalie Thönnissen (0486/90.23.63) ou d'André Hauglustaine (0478/21.48.09)

(nombre de places limité !)



Tous à vos agendas... Le L.A.C. vous emmène à Anvers le 22 avril 2017

Pour une visite guidée de la gare d'Anvers-Central et du centre historique de la ville.

Anvers est une ville à taille humaine : la plupart des sites touristiques sont à distance de marche. Une promenade à travers la ville constitue donc la manière idéale pour la découvrir.

Accompagnés d'un guide municipal, nous nous dirigerons vers la Grand-Place, dominée par l'Hôtel de ville Renaissance et par les superbes maisons des anciennes corporations. La Gare centrale, l'une des plus belles du monde, a été modernisée de 2000 à 2009 et offre aujourd'hui le passage à une ligne ferroviaire pour trains à grande vitesse Thalys en provenance de France. Son style néobaroque vaut le coup d'œil. Une gigantesque verrière et un magnifique dôme coiffent l'ensemble.

Anvers, cité cosmopolite, est aujourd'hui le 2^{ème} port d'Europe après Rotterdam, mais aussi une des plus vieilles villes libres d'Europe, qui attire depuis toujours artistes et intellectuels (dont Rubens) et a su conserver ses trésors architecturaux, à commencer par la Grand-Place.

La ville animée d'Anvers est un petit bijou. C'est le centre du commerce des diamants et le cinquième plus grand port mondial, mais ses véritables trésors sont ses rues médiévales, ses monuments de la Renaissance et sa vie nocturne animée.

Programme du jour :

Matinée : Visite de la Gare et du centre historique de la ville.

Après-midi : Soit temps libre pour faire du shopping ou une visite libre
Soit possibilité de visite du musée Rubens et Musée Royal (en option 8 €)

Est-ce utile de présenter Peter Paul Rubens (1577-1640) ?

Découvrez des milliers de tableaux de maître au Musée Royal des beaux-arts et à la Maison de Rubens.

Celle-ci, actuellement musée, est l'ancienne demeure et l'atelier de Pierre Paul Rubens à Anvers ...

Départ en train à Welkenraedt : 7h26 – Rendez-vous à la gare à 7h00.

Retour prévu vers 19h30 à Welkenraedt

Prix : 6,00 € par personne pour la visite de la gare et du centre historique SANS les trajets.

Option : Visite du Musée Rubens et Musée Royal : supplément de 8,00 €

Trajets : Pour les personnes de 65 ans et plus : Billet senior Aller/Retour pour 6,20€

Pour les autres, regroupement sur rail pass – Trajet Aller/Retour pour 15,40€

Repas de midi libre

Renseignements et réservations obligatoires avant le 1^{er} avril 2017 :

Nathalie THÖNNISSEN - 0486 / 902363

Josette MASSENAUX - 0497 / 453711

Exposition à la maison communale lors de la kermesse de Baelen



Cette année la Société Royale de Tir Saint-Paul Baelen fête son 300ème anniversaire. A l'occasion de ce bel événement et en collaboration avec le L.A.C. Baelen-Membach, une exposition sera organisée. Vous pourrez venir découvrir l'histoire de la société au travers de documents (parfois très anciens), de textes, de photos et d'objets.

UNE EXPOSITION A NE PAS MANQUER

Heures d'ouverture de l'exposition :

Samedi 03/06/2017 : 9h00 à 18h00
Dimanche 04/06/2017 : 11h00 à 18h00
Samedi 17/06/2017 : 9h00 à 18h00
Dimanche 18/06/2017 : 11h00 à 18h00

Entrée libre – Bienvenue à tous



Atelier de savoir-faire « Je fabrique mes produits d'entretien naturels » :

Beaucoup de produits d'entretien du commerce contiennent des substances dangereuses pour notre santé et pour l'environnement. Produit de vaisselle, gel de lessive, poudre à récurer, nettoyant multi-usage : apprenez avec nous à fabriquer vos produits écologiques ! Des ingrédients communs, des recettes simples et rapides, pour un entretien efficace, respectueux de votre santé, de l'environnement... et de votre portefeuille !

Date : Mercredi 22 mars

Horaire : de 18h30 à 20h30

Organisation : Contrat de Rivière Vesdre et Commune de Baelen.

Lieu : Salle de la Cantellerie (rue de la Régence)

Inscriptions : 087/76.01.10 ou communication@baelen.be (Anne-Christine Roemers)

La participation à l'atelier est gratuite. Le matériel nécessaire, les ingrédients, contenants et un dossier complet seront fournis aux participants.

Les inscriptions sont limitées à 14 personnes, ne tardez pas !

PREMIÈRES COMMUNIONS BAELEN – 14 mai 2017.

BAGUETTE Ethan, route d'Eupen 50, 4837 BAELEN

BEAUFORT Emy, rue Longue 65, 4837 BAELEN

DEBOUGNOUX Mathis, Heggen 33, 4837 BAELEN

DEMEYERE Dixie, Forges 81, 4837 BAELEN

EMONTZ Apauline, Forges 54, 4837 BAELEN

ERNST Dayron, rue Moulin en Rhyuff 62/1,
4830 LIMBOURG

FISCHER Eléna, Chemin de la Joie 9, 4837 BAELEN

HAESEN SANCHEZ Daniel, route Jean XXIII 61,
4837 BAELEN

HAUTRIVE Audric, rue de l'Eglise 18, 4837 BAELEN

HAVET Anaïs, Chemin N. Larondelle 13, 4837 BAELEN

HEBETTE Pauline, rue Saint-Paul 11, 4837 BAELEN

HONS Fanny, Néréth 16A, 4837 BAELEN

LASCHET Sélène, rue Longue 2/3, 4837 BAELEN

MERTES Aurélie, Chemin des Passeurs 1,
4837 BAELEN

OLISEH Shanice, rue Saint-Paul 26, 4837 BAELEN

PIRONT Johanne, Heggen 32, 4837 BAELEN

PIROT Alexis, Hoyoux 1, 4837 BAELEN

RENDERS Joey, rue Emile Schmuck 3, 4837 BAELEN

WEYCKMANS Margaux,
rue du Thier 17A/2, 4837 BAELEN (Maman)
rue Saint-Paul 23, 4837 BAELEN (Papa)

14h30
Samedi 25 Mars 2017

50 ans de passion
Gymba

Après-midi Gymnique

Entrée : 3 euros
Enfant de - 12ans
Gratuit

Foyer culturel de Baelen

La société de gymnastique de Baelen fête ses 50 ans d'existence cette année.

Nous vous invitons à un après-midi gymnique le 25 mars 2017 dès 14h30, ainsi que le 17 septembre à notre défilé suivi du verre de l'amitié au foyer culturel.



CABARET à BAELEN

Le GROUPE EXPRESSIONS vous donne rendez-vous le samedi 1er avril 2017 à 20h au forum dans l'école de Baelen pour les

RETROUVAILLES de 2 âmes sœurs

MARINE et CHRISTINE

Venez partager leur univers fait de comédie et de chansons françaises

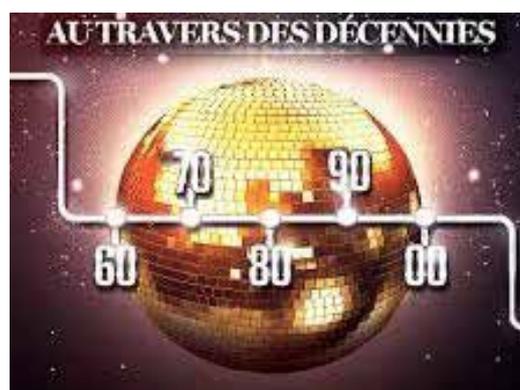
Réservation souhaitable car places limitées : 0477/33 00 64 (Marine NIHANT) - 0479/757337 (Christine NEMEGEER)047

PAF : 8 euros



SPECTACLE de DANSE du GROUPE EXPRESSIONS sur le thème des décennies le SAMEDI 6 MAI 2017

à 18h30 dans la salle du Foyer culturel de BAELEN



PAF : 2 euros



CONFERENCE - ATELIER

Mardi 14 mars 2017 à 20h
A BAELEN

CONNAÎTRE POUR MIEUX EMPLOYER CONDIMENTS, ÉPICES ET PLANTES AROMATIQUES

Par *Silviane Wälti, Naturopathe - Herboriste - Aromatologue*



Venez découvrir comment et pourquoi les utiliser mais aussi apprendre à incorporer le gingembre, le curry, le galanga, la badiane, la cardamome et encore bien d'autres substances savoureuses mais surtout très utiles pour notre santé. Comment s'en servir pour faciliter la digestion, renforcer notre système immunitaire. Mélange d'épices, huiles et vinaigres parfumés : comment les conserver, comment les cuisiner...

Où : Ecole communale 1, rue de la Régence - 4837 Baelen

PAF : entrée gratuite

Info : C. Kroonen 0491/15.32.45

Une organisation de l'ACRF - Femmes en milieu rural





Le dimanche 05 mars 2017 à 9h, le Vélo Club de Baelen redémarre sa saison.

Nous nous retrouvons dans la cour de l'école communale de Baelen.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes une septantaine de cyclistes. Nous nous retrouvons le dimanche matin 9h, ou à 8h le premier dimanche du mois, ainsi que le mercredi soir 19h au passage à l'heure d'été, pour rouler ensemble.

Nous sommes répartis en 3 groupes « route » + 1 groupe VTT :

- Groupe 1 :** vélo de route, allure soutenue
- Groupe 2 :** vélo de route, allure moyenne
- Groupe 3 :** vélo de route, allure plus tranquille

Nos sorties :

Les sorties rayonnent tout autour de Baelen, dans l'Hertogenwald, dans le Pays d'Aubel, dans l'Eifel, en Hollande

- Groupe 1 :** sorties variant entre 65 km et 140 km
- Groupe 2 :** sorties variant entre 60 km et 120 km
- Groupe 3 :** sorties de 50 km en moyenne

VTT : sorties de 45 km en moyenne

Nous organisons chaque année un voyage, le temps d'un week-end, en dehors de notre région. Cette année nous irons visiter un bout de Moselle Luxembourgaise.

Plus d'info sur la vie du club sur notre blog internet : <http://asblccb.blogspot.be/>

Cela vous tente ?

Renseignez-vous auprès de :
Par mail : asblccb@gmail.com
Par tél : Benoit Royen 0495/57.49.88
wou Cédric Pire 0498/34.34.97



Le Club Cycliste Baelenois a le plaisir d'inviter tous les VTTistes à participer au deuxième rendez-vous du Groupement Gileppe Haute-Fagnes.

Notre traditionnelle
sortie VTT a lieu
09 avril 2017 pour
la 24^{ème} année consécutive.



**4 parcours VTT de 25 - 35 - 45 - 55 km
vous seront proposés.**

Le point de départ est l'école communale de Baelen et vous pouvez vous inscrire à partir de 08H00 jusqu'à 11H30.

Tous les parcours sont étudiés pour vous faire découvrir les attraits de notre région, vous traverserez nos campagnes et nos forêts tout en évitant un maximum de routes.

Tous nos circuits sont soigneusement fléchés et de généreux ravitaillements vous seront proposés.

A votre retour vous disposerez d'une aire de nettoyage pour vos vélos et de douches pour vous rafraîchir. Vous aurez également la possibilité de vous restaurer à notre barbecue et de prendre un verre entre amis à la Cafétaria.

Nous vous attendons tous très nombreux !

Le Club Cycliste Baelenois

Org. ASBL Club Cycliste Baelenois

BAELEN

24EME RANDONNEE CLUB CYCLISTE BAELENOIS

Avec le soutien du Député Provincial en charge des Sports

DISTANCES/AFSTANDIEN:
25 - 35 - 45 - 55 KM

DIMANCHE
09 AVRIL
ZONDAG

INFO: 0474 53 17 25
START ENTRE/TUSSEN 08:00 - 11:30
INSCRIPTION/INSCHRIJVING: 4-5 EUR
LIEU/PLAATST: FOYER CULTUREL,
RUE DE LA RÉGENCE, 1 4837 BAELEN
S VESDRE
EMAIL: DANIEL.NULLENS@PRECCAPB3E

WWW.GGHF.BE



Un beau début d'année au club canin

C'est bien chaleureusement que le Club canin des « Chiensheureux » vous souhaite à tous ainsi qu'à nos amis à 4 pattes une délicieuse année 2017 !

2017 que Monsieur l'hiver nous a donné l'occasion de démarrer joyeusement dans un décor généreux en neige avec une luminosité exceptionnelle. Outre les paysages magnifiques, les moniteurs, les membres et leurs compagnons poilus se sont réjouis de pouvoir faire plusieurs leçons-promenades en extérieur sur un épais tapis blanc pour le plaisir de tous. Une fois de plus, chacun a pu améliorer sa relation avec son chien dans des conditions peu ordinaires et chacun en a bien profité.

Une nouvelle année donne aussi de nouvelles idées : ainsi, toujours dans l'esprit de progresser dans l'éducation avec les chiens, l'Asbl proposera le 21 avril une expédition en bus pour une quarantaine de couples maître-chien jusqu'au Barrage de la Gileppe. Là, une autre expérience tout à fait originale nous attendra : celle de la montée en ascenseur panoramique avec cette même équipe !

A notre agenda canin sera également prévu, comme chaque année, un test de comportement social pour lequel nos moniteurs prépareront les membres et leurs chiens à partir de 9 mois lors de plusieurs entraînements, ainsi qu'un brevet d'obéissance, épreuve qui devra récompenser le fruit d'un travail régulier durant l'année écoulée par nos membres les plus motivés.

Et les aventures des Chiensheureux se poursuivront également en juin lors d'une représentation de leur travail à la journée Portes Ouvertes de l'école de LA REID.

Nous ne voudrions pas manquer de rappeler aux candidats acquéreurs d'un chiot qu'il leur est possible de venir se renseigner et se faire conseiller sur le choix d'une race, d'assister à une leçon de l'école des chiots et/ou d'obéissance afin de prendre un bon départ pour une relation harmonieuse avec un chien.

ASBL
CHIENSHEUREUX.BE

Centre d'Instruction
Membach

OBÉISSANCE - SOCIABILITÉ - ÉCOLE DES CHIOTS - DÉFENSE
PRÉPARATION AUX TESTS ET BREVETS - RECHERCHE EN DÉCEMBRES

www.chiensheureux.be 0475 42.12.16



CALENDRIER DES RENCONTRES MARS-AVRIL

Le club de Volley Ball JBM VBC Baelen

Le club de Volley-Ball JBM VBC Baelen vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour les mois de mars et avril 2017.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et que la cafétéria est accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée pour les équipes P1, P2 et P4. Pour les pupilles, les activités ont lieu 1h avant l'heure mentionnée.

- DIMANCHE 19.03.2017 :** Minimes – Esneux à 10h00
- VENDREDI 24.03.2017 :** P1 Messieurs – Flémalle à 21h15
- VENDREDI 31.03.2017 :** P2 Dames – Dalhem à 21h15
- SAMEDI 01.04.2017 :** Pupilles – Stavelot à 15h00
- VENDREDI 21.04.2017 :** P2 Dames – Ath. Verviers à 21h15
- DIMANCHE 23.04.2017 :** Minimes – Aubel à 10h00
- DIMANCHE 23.04.2017 :** Pupilles – St Jo Welkenraedt à 14h00
- DIMANCHE 23.04.2017 :** P1 Messieurs – Waremmé à 18h00

N'hésitez pas à consulter notre site internet, www.jbmvc.be, où vous retrouverez toutes les informations sur les matchs et sur notre club en général.

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir !

La 1^{ère} Provinciale Hommes du Volley de Baelen vous invite à sa

CAVE À BIÈRES

Vendredi 21 avril dès 20h au Foyer Culturel de Baelen



Rencontre du jour : 2^e Provinciale Dames – Ath. Verviers

**Entrée gratuite
Prix démocratiques
Animation musicale**

Jeux interquartiers

Verger Pierre Wintgens
Rue du Moulin
Membach

De 10h à 17h
Le dimanche
23 avril 2017

Intergénérationnel
à partir de 12 ans
jusqu'à 88 ans

Viens
défier tes
voisins!



Jeux interquartiers Baelen-Membach

Pour plus d'infos : jeparticipe@baelen.be ou 0494/08.68.72

Conditions pour participer : à partir de 12 ans, tous les habitants de la commune sont les bienvenus ! Les jeux seront adaptés à tous : sport, agilité, réflexion, culture,... mais surtout un maximum de fun !

Equipes entre 8 et 12 personnes du même quartier

Points bonus : min. 2 personnes de - de 15 ans, min. 2 personnes de + de 35 ans, équipes mixtes (au moins 4 filles et 4 garçons)

Jeux prévus pour les plus petits

Bar et petite restauration gérés par le home Saint François

Infos et inscriptions : jeparticipe@baelen.be ou 0494/08.68.72

Vous pouvez également contacter directement les capitaines des différents quartiers pour rejoindre leur équipe (sur la base des équipes créées lors des dernières éditions) :

Aymeric Radermecker

(radermecker_a@hotmail.com)
Rue Saint Paul - Rue Emile Schmuck - Thier

Françoise Pirenne

(fran_pirenne@hotmail.com)
Meuschemen - Nereth

Audrey Beckers

(audrey.beckers@gmail.com):
Membach 1

Noémie/Kim Jäger

(jaeger.noemie@hotmail.com ou kim.jaeger@hotmail.com): Membach 2

Julien Barthelemy

(julbarthelemy@hotmail.com)
Route Jean XXIII - Hoevel - Ma Campagne

Fanny Crosset

(fanny.crosset@student.ulg.ac.be)
Runschen - Chemin des Passeurs

André Pirnay

(andre.pirnay@baelen.be)
Mazarinen - Overoth

Maité Schils

(maite_schils@hotmail.com):
Forges - Route de Dolhain - Route d'Eupen

André/Marie Derome

(andre.derome@hotmail.com ou marie.derome@student.uclouvain.be):
Pingeren - Honthem - Heggen

Pascale Féchir

(pascale.fechir@gmail.com):
Plein Vent - Chemin de la Joie - Chemin Ocre - Oeveren

Jean-Yves Deraemaeker (deraemaekerjy@gmail.com): Rue Longue - Rue de l'église - Rue de la Régence

Toutes les rues et quartiers n'ont pas été cités, mais chacun a bien sûr le loisir de rejoindre l'équipe du quartier le plus proche de chez lui.

Faisons de cet événement une journée inoubliable !





JE LIS DANS MA COMMUNE

Rire et Lire

Entre le 23 avril et le 3 mai 2017, la lecture est à la fête dans notre commune dans le cadre de la semaine Je lis dans ma commune. Sur le thème Rire et Lire, les activités suivantes sont proposées pour réjouir tous les publics :

Lecture d'une nouvelle aux pensionnaires de la résidence Saint-Joseph de Membach **le 24.04.2017 à 14h.**

L'heure du conte :

Pour les petits de 2,5 à 6 ans accompagnés d'un adulte

Quand : Le Mercredi 26 avril de 14 à 15 h

Où : Agora de l'école primaire de Baelen, à côté de la bibliothèque

Combien : 1,5 € par enfant, goûter compris

Réservation souhaitée



Inauguration d'une boîte à livres fabriquée par le service d'accueil de jour pour adultes Les Alizés

Une boîte à livres qu'est-ce que c'est ? Comme son nom l'indique, il s'agit d'une boîte, installée sur le domaine public, dans laquelle vous pouvez déposer des ouvrages dont vous n'avez plus besoin et récupérer des ouvrages déposés par d'autres. Les livres s'offrent une seconde vie et une économie du partage est ainsi créée !

Quand : Le 27.04.2017 dans l'après-midi (heure à préciser)

Où : Place Thomas Palm à Membach

Invitation cordiale à toutes et à tous !



Atelier d'écriture créative par Mme Josette Carpentier

Des mots pour vous libérer la plume, vous amuser sur la page blanche et découvrir des talents insoupçonnés !

Quand : Le samedi 29 avril de 14h à 16h30

Où : à la bibliothèque de Baelen, rue de la Régence 1

Combien : 8 € par personne

Places limitées ! Réservation souhaitée



Info et réservations :
arnaud.scheen@baelen.be
 ou 0494/086872





Brevet européen de premier secours

Vous avez toujours eu envie d'apprendre les gestes qui sauvent mais n'en avez jamais fait la démarche ? Alors ce message vous intéressera !

Face à un accident ou un malaise, la rapidité de l'intervention est souvent primordiale. La commune de Baelen a donc décidé d'organiser en ses locaux une formation de premiers secours proposée par la Croix-Rouge de Belgique : **le Brevet européen de premiers secours (BEPS)**.

En 15h (5 séances de 3h), apprenez les règles essentielles du secourisme et les techniques de réanimation.

Pour qui ? Toute personne motivée dès 15 ans

Où ? Dans les locaux de l'administration communale, rue de la Régence 1

Quand ? Les 07, 13/14, 20, 21 et 27 mai de 10 h à 13 h (pour la séance 2, dispensée par demi groupe, chacun pourra choisir entre le 13 et le 14 mai - à définir ensemble lors de la 1^{re} séance)

Combien ? 30 € pour les habitants de la commune (45 € pour les autres - Notez également que plusieurs mutuelles remboursent entre 20 et 30 €)

Inscriptions avant le 23 avril par e-mail à arnaud.scheen@baelen.be ou au 0494/08.68.72

Ne tardez pas, les places sont limitées !

Plus d'infos concernant le contenu de la formation sur le site : www.croix-rouge.be

Pour toute information concernant les autres formations (réanimation pédiatrique, utilisation d'un défibrillateur, etc.) proposées par l'antenne Croix-Rouge de Welkenraedt : info@cr-welkenraedt-aubel.be

BALADES

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

02/04 Eupen

07/05 Tiège

Point de rencontre :

devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Équipement : chaussures de marche - bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert :
0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis :
087/76.33.89

Pirard Jos :
087/56.91.58

300^{ÈME} ANNIVERSAIRE

SOCIÉTÉ ROYALE DE TIR SAINT-PAUL DE BAELEN

1717 - 2017



PROGRAMME DES FESTIVITÉS 2017

SAMEDI 3 JUIN

BAL DE KERMESSE

MARDI 6 JUIN

TIR AU ROY ET BAL DE CLÔTURE DE LA KERMESSE

VENDREDI 16 JUIN

SOUPER DE GALA AVEC SPECTACLE DE **PIERRE THEUNIS** (SUR RÉSERVATION)

SAMEDI 17 JUIN

APRÈS-MIDI FESTIVE AVEC TIR FOLKLORIQUE ET SPORTIF OUVERT À TOUS, ANIMATION MUSICALE PAR LES **MUSICA GOGO HÉ** ET EN SOIRÉE LES **WILLERTHALER**

DIMANCHE 18 JUIN

JOURNÉE OFFICIELLE DU 300^{ÈME} ANNIVERSAIRE AVEC CORTÈGE DANS LE VILLAGE ET TIR DU ROY DU 300^{ÈME} ANNIVERSAIRE ANIMÉ PAR LES **MAASKAPEL**

INVITATION

« Les sept Nains » fêtent leurs 10 ans

A l'occasion de cet anniversaire, nous vous invitons à notre
Week-end « cérémonie et réception »

dans la salle du Foyer Culturel et Sportif de Baelen, rue de la Régence 1, le
dimanche 30 avril et le lundi 1 mai 2017 de 11h à 18h.

Plein de surprises vous attendent. Vous y trouverez tout pour organiser votre
fête (naissance, baptême, communion, fête laïque, mariage, jubilé, anniver-
saire...), du vêtement à la salle, en passant par le traiteur, la décoration...

Les deux jours, nous vous proposons un défilé à 15h.

Envie d'être chouchouté pendant ou après celui-ci ? Une table VIP peut être ré-
servée au prix de 10 € par personne, à verser sur le compte « Les sept Nains » :

BE 68 001 520 265 034 avant le 10 avril. **Attention**, les places sont
limitées. N'oubliez pas de préciser le jour choisi (dimanche 30 avril ou
lundi 1^{er} mai).

Infos : Tél 087 / 76 45 67
mail : lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com

Petite restauration

Entrée libre

Nous vous recevrons avec grand plaisir

Toute l'équipe des sept Nains

PS : **Nous recherchons des petits mannequins entre 6 et 8 ans pour
les deux défilés.** Info : lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com



LES JEUNES PENSIONNES DE BAELEN - SAISON 2017

Dimanche 19 mars
PELERINAGE ST JOSEPH LOUVAIN

Baelen - Liège - Heverlee, arrêt café - Messe à
Louvain - Repas de midi au « Lunch Garden ».
Après-midi, visite libre au « Petit Jésus de Prague »,
à Tongerlo, ensuite temps libre à Montaigu, avant le
retour à Baelen.

Départ : 08h30

Prix du car : 23 €

Vendredi 14 avril
VIROINVAL

Baelen - Nismes - Accueil café compris, ensuite visite
du musée du chemin de fer à vapeur de Treignes
- Repas de midi (apéro, 1 boisson et café compris).
Après-midi, animation « Ecole d'autrefois » et
parcours-spectacle consacré à « Toine Culot », enfant
de Trignolles, célèbre personnage créé par l'écrivain-
professeur Arthur Masson.

Départ : 07h30 Prix du car : 24 € Visite et repas : 34 €

Vendredi 23 juin
FOURNEAU SAINT MICHEL ET SAINT HUBERT

Baelen - Bastogne, arrêt libre pour le café. Ensuite,
nous rejoindrons le Fourneau St Michel pour la visite
guidée, puis le repas de midi. Après-midi, visite de
l'abbaye et de la basilique de St Hubert.

Départ : 07h30 Prix du car : 23 € Visite et repas : 32 €

Mercredi 09 août
CROISIÈRE SUR LA MOSELLE LUXEMBOURGEOISE.

Baelen - St-Vith - Gravenmacher. Embarquement à
bord du bateau « Reine Astrid », pour une croisière-
repas jusque Trèves. Après-midi, nous reprendrons le
car pour nous rendre à Berncastel-Kues, vallée de la
Moselle allemande. Temps libre dans la magnifique
vieille ville avant le retour vers Baelen.

Départ : 08h30 Prix du car : 27 € Visite et repas : 41 €

Mercredi 20 septembre
MARCHE EN FAMENNE

Baelen-Hotton, arrêt café. A Marche-en-Famenne,
visite de la firme pharmaceutique Tilman. Repas de
midi en centre-ville. Après-midi, visite de l'école de
lutherie et du musée de la Famenne.

Départ : 07h30 Prix du car : 23 € Visite et repas : 35 €

Mercredi 26 octobre
EXCURSION-SURPRISE

Départ : 09h30 Prix du car : 23 € Visite et repas : 32 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Mme. Denise Gerken-Palm : 0477 811865
M. Léon Corman : 087 76 40 36

Week-end de la cérémonie et de la réception

10 ans
des sept
nains

naissance, baptême, communion, mariage...

Centre
Culturel
de Baelen

dimanche
30 avril
et lundi
1^{er} mai 2017
de 11h à 18h

entrée
gratuite

petite
restauration

table V.I.P.
pour le défilé
10 €/personne
à réserver

défilés
à 15h



Infos : 087 76 45 67 ou
lesseptnainsbaelenmembach@gmail.com



Commune de
Baelen





